

ENERGIE

NUCLÉAIRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Au début de l'hiver, Electrabel inquiétait le citoyen belge en faisant planer un risque de black-out électrique ! Trois mois plus tard, tout le monde s'accorde à dire que cette politique de la peur n'avait qu'un seul objectif : faire avaler la pillule du prolongement des vieilles centrales nucléaires...

La sécurité des centrales

Il est clair que les centrales nucléaires de Tihange et de Doel ne sont pas de la même nature (conception et technologie différente) que les centrales de Fukushima et de Tchernobyl. Mais est-ce suffisant pour dire que ce sont des unités de production sûres et certaines ? Nous pensons clairement que non. Et face à une logique de pur profit développée par Electrabel qui souhaite prolonger la vie de ces deux centrales, sans que le consommateur ne voie diminuer sa facture, nous souhaitons proposer une logique d'économie d'énergie et de développement d'énergies renouvelables et complémentaires. Pour les centrales de Doel et Tihange, outre le fait que leur durée de vie normale arrive à terme, la question des fissures est particulièrement préoccupante. La presse révélait ces dernières semaines que la taille des plus grandes fissures constatées à Tihange étaient de 6,2cm et de 9,1cm à Doel (contre quelques mm au départ) ! Alors, vouloir nous faire croire que le nucléaire est une garantie d'approvisionnement d'électricité bon marché relève du fantasme puisque, cet hiver, nous avons dû nous passer de quelques 3000 MWe. Si la technologie nucléaire était une technologie de pointe dans les années 80, force est de constater que nous sommes maintenant en 2015 et que nous devons repenser et moderniser notre production d'électricité, tout comme notre consommation !

Les alternatives

Pour rappel, la loi de sortie du nucléaire a été votée en Belgique en 2003 (il y a 12 ans!). Et depuis, les gouvernements fédéraux successifs n'ont rien fait pour que la Belgique développe un leadership européen sur les alternatives au nucléaire : quel gâchis sur une telle opportunité économique ! Pourtant, des alternatives existent. Pour ECOLO, le nucléaire est une énergie du passé. L'avenir passe par le renouvelable et l'efficacité énergétique.

Ecologie.be: le site web pour mesurer vos consommations!

Vous souhaitez mesurer vos consommations de matières premières (mazout, essence, bois, ...) et productions de CO2 ? Rendez-vous sur www.ecologie.be !



Philippe Ghesquière
Co-secrétaire de la locale de Gesves

CARTES VERTE, ORANGE, ROUGE

Carte verte : le dépôt du dossier GAL 2014-2020

Grâce au dynamisme de son coordinateur, à la bonne volonté des anciens employés et à la participation de nombreux citoyens, l'asbl GAL a déposé un nouveau dossier de candidature pour bénéficier d'importants subsides européens. La programmation 2014 - 2020 reprend de nombreux projets durables pour un montant de près de 2,2 millions d'euros. Plus d'infos sur ces projets : <http://www.tiges-chavees.be/2014-2020>.

Carte orange : le manque de respect du Bourgmestre

Au conseil communal, l'ambiance est parfois très électrique, surtout sur des dossiers sensibles tels que les taxes ou le personnel. Lorsque le Bourgmestre ne sait pas répondre aux questions de l'opposition et se sent au pied du mur, il attaque les personnes et les agresse directement. Ainsi lors du conseil de février, le Bourgmestre a lancé à la conseillère Cécile Barbeaux « Quand on a des enfants, on ne fait pas de politique ». Ces propos machistes et rétrogrades dénotent bien de l'état d'esprit et de la personnalité du Président du Conseil. Plus d'infos : <http://gesvesecolo.be>.

Carte rouge : taxes en folie

Pour équilibrer son budget, la majorité GEM avait adopté trois nouvelles taxes en 2013 (transports funèbres - 350€, entretien des égouts - 65€ et terrains non bâtis en zone habitable - jusqu'à 440€). Jugeant ces taxes injustes, inéquitables et anti-sociales, l'opposition s'y était farouchement opposée. En décembre 2014, le conseil a supprimé à l'unanimité les deux premières taxes. Toutefois la majorité a remplacé la taxe « égout » par une taxe « hygiène et salubrité publique ». Suite au recours des trois groupes de l'opposition, le ministre de tutelle a refusé cette nouvelle taxe. Mais la majorité GEM n'en démord pas, elle a modifié l'argumentaire pour adopter cette taxe antisociale. Dans ce dossier, comme dans de nombreux autres, le Bourgmestre José Paulet n'a cependant pas pu répondre aux questions de l'opposition !

